



Compte rendu de la réunion du Comité Départemental de Badminton 89

Mardi 21 février 2017, 19h30 caveau Dolto à TONNERRE.

Présents: Jean-Marc CÊTRE, Maxime BUTTURI, Samuel DESCHAMPS, Jean-Michel PIERRELEE, Emilie FAURE, Stéphanie FISHER, Eddy PINEL, Eric KRÄHENBÜHL.

Invité: Yan CORVELLEC (réfèrent 89).

Absents excusés: Pascal LEFEBVRE, Bruno POTHIER.

Absent non excusé: Myriam BOURCIER.

Ordre du jour:

- 1) Approbation du compte rendu du dernier CA.
- 2) Bilan du DAD et du DAR.
- 3) Formation arbitrage.
- 4) Formation MODEF.
- 5) Contrat dialogue de gestion: présentation du dialogue de gestion de la Ligue et courrier de JMC sur l'art et la manière.
- 6) Autre.

1) Approbation du compte rendu du dernier CA.

Le compte rendu du CA du 17 octobre 2016 est approuvé. Il sera mis en sur le site du CDBad89 par Samuel DESCHAMPS.

2) Bilan du DAD et du DAR.

Le Dispositif Avenir Départemental a été fait le 7 janvier 2017. Ce dispositif a été mis en place car la Ligue était en défaut. De plus il est obligatoire pour accéder au Dispositif Avenir Régional.

Merci à Emilie FAURE, le club d'Ancy-le-Franc et Yan CORVELLEC d'avoir pu organisé le DAD rapidement.

15 enfants ont participé, seuls les clubs de Sens et d'Auxerre n'ont pas participé.

Un bilan est fait par Yan CORVELLEC: les jeunes étaient motivés; hétérogénéité du niveau de jeu; les meilleurs ont pu se rendre compte des éléments techniques qu'ils devaient travailler pour progresser.

5 enfants ont été sélectionnés pour participer au DAR à Dijon les 18 et 19 février 2017.



Le bilan du DAR fait par Yan Corvellec, reflète une ambiance très élitiste. Les enfants ont été questionnés et jugés sur leur motivation pour progresser, leur milieu familial (implication dans le badminton), leurs envies, leur technique.

4 enfants sortaient du lot au niveau du DAR, aucun de l'Yonne, mais les 5 jeunes présents n'étaient pas ridicules (aucun ne sera pris pour le DAIR). Seuls 3 à 6 enfants seront proposés pour le DAIR, mais aucun ne pourra prétendre au DAN.

Yan CORVELLEC déplore qu'aucune réunion de travail avec les 3 autres intervenants au stage DAR n'ait eu lieu. Les compétences visées n'ont pas été précisées, ce qui pourrait laisser penser que certains enfants sont "privilegiés", d'autant plus que le système de point, classement, reste assez opaque.

3) Formation arbitrage.

Vu le manque d'arbitre et de juge-arbitre dans notre département, une formation d'arbitrage a été mise en place. Pour l'instant 5 ou 6 personnes sont inscrites. Un formateur peut avoir jusqu'à 8 stagiaires.

La formation, faite par un membre de la CRA (responsable: M. WALKIEWICZ), doit intervenir lors d'un tournoi. Lionel GRENOUILLET, précise cependant qu'elle peut se faire au sein d'un club, dans les conditions de tournoi.

Pour avoir le statut d' arbitre stagiaire à la fin de la formation, il faut que le questionnaire soit acquis. Le stagiaire doit ensuite intervenir sur 2 manifestations, avec un tuteur qui le conseille, avant de prétendre à sa certification.

Le principe reste le même pour être juge-arbitre.

Une demande sera faite pour que Yan CORVELLEC soit membre du CRA et puisse faire les formations d'arbitrage dans l'Yonne.

Le tournoi de Joigny, 29/28 avril et 1er mai est proposé pour être support de la formation arbitre. Resteraient à prévoir un rétroprojecteur, organisation des repas, prévenir Sophie TARTARIN...

Les personnes qui feront la formation (2 jours) ne pourront faire qu'une journée en tant que joueur.

Rappel du règlement: un arbitre départemental peut perdre sa qualification s'il n'a pas arbitré minimum 10 matchs en 3 ans, et 15 matchs pour un arbitre régional. Le protocole n'est actuellement pas assuré car trop peu de tournois sont proposés. La CRA ne peut pas assurer le suivi des arbitres.

Jean-Marc CÊTRE va demander que les textes soient désormais appliqués. Si le règlement était respecté, beaucoup plus d'arbitres viendraient se proposer spontanément lors des tournois.

4) Formation MODEF.

Comme pour l'arbitrage, une formation MODEF sera proposée chaque année.

Tous les clubs ont été contactés pour s'inscrire à une formation MODEF. Pour l'instant , 5 candidats se sont inscrits.

Seules les formations faites dans l'Yonne seront prise en charge.

Yan CORVELLEC sera contractualisé par la Ligue pour faire cette formation, il se chargera de trouver des dates et les proposera aux candidats, qui devront par contre s'inscrire auprès de la Ligue. Une salle doit être disponible, avec un gymnase (voir Avallon ou Joigny).



Ce sont les clubs où sont licenciés les candidats qui doivent les engager et non les clubs qui emploient ces candidats pour des prestations.

Comme la Ligue gère les inscriptions, d'autres candidats pourront être greffés sur cette formation (8 candidats pour 1 formateur)

5) Contrat dialogue de gestion: présentation du dialogue de gestion de la Ligue et courrier de JMC sur l'art et la manière.

Pour pouvoir développer le badminton dans l'Yonne, un état des lieux était nécessaire.

Yan CORVELLEC a commencé un état des lieux de ce qui existe. Ce bilan diagnostique montre les forces et les faiblesses. Il devra être complété en insérant les analyses de l'environnement des clubs (prix, services, ville, soutien, subvention...), installations disponibles...

Ce document va servir de base pour connaître les forces vives des clubs et ainsi adapter les formations (arbitrage, MODEF...). Un suivi sera ensuite effectué.

Le rôle du CDBad 89 est d'être présent avec les clubs et de mettre des moyens dans les clubs. Des projets seront mis en place à court, moyen et long termes. Le CDBad 89 met progressivement en place une ligne d'application sur 2/3 ans.

Le conseil général verse directement ses subventions aux clubs. JMC s'engage à défendre les clubs affiliés si toutefois les subventions devaient être à la baisse. Ce document de travail rendra les demandes plus crédibles.

Un rappel est fait qu'il existe beaucoup de clubs non affiliés dans l'Yonne. Des questions se posent toujours: pourquoi ne s'affilient-ils pas, problème d'assurance, ils recherchent des compétitions puisqu'ils organisent des "pseudo- interclubs" ...

JMC va retourner les voir car ces clubs sont demandeurs de formateurs, de technique. Mais il ne faudrait pas qu'ils "engagent" des animateurs, formateurs licenciés.

L'idée de regrouper des zones de secteur permettrait de mieux s'organiser au niveau de la formation des jeunes et pourquoi pas, affilier quelques jeunes issus de ces clubs pour leur permettre de faire des compétitions.

Retour sur l'art et la manière.

Aucune passerelle n'existe entre la Ligue et le Comité et entre la Fédération et la Ligue.

L'exemple de demande d'état des lieux est donné. Cette demande a déjà été faite deux ans en arrière. Elle revient car il semblerait que les propriétaires des installations (mairies, collèges...) recensent mal leurs installations.

Autre constat fait pour les classements: le nombre de tournoi dans l'Yonne n'est pas en adéquation avec le nouveau système de calcul de classement. Le nouveau système valide les points sur les 6 meilleurs tournois, or il faudrait qu'un joueur puisse faire au moins 12 tournois. Ce nouveau système impacte sur les classements et notamment pour les interclubs. Le seul tournoi "valorisé" reste Auxerre. Les autres tournois de l'Yonne restent "familiaux" car leur valeur est inintéressante.



Une solution envisagée pour les jeunes serait d'augmenter le nombre de tournoi mais avec des catégories restreintes (plateau mini bad, benjamin, minime par exemple) et de multiplier les tournois de proximité. Mais le problème du bénévolat reste un souci majeur. De plus tous les clubs affiliés ne jouent pas le jeu de faire des compétitions.

Retour sur le dialogue de gestion (proposé par la Ligue):

JMC a émis son désaccord au conseil d'administration de la Ligue sur les principes de contractualisation. Aucune analyse n'a été faite sur les différences entre l'Yonne et le Doubs. Or les principes qui s'appliquent en Franche-Comté ne peuvent pas s'appliquer en Bourgogne. Il faudrait 8 dialogues de fusion.

Les présidents des comités doivent se réunir le 1er mai.

6) Autre:

La Nièvre (4 clubs actuellement) n'a pas de comité. Une proposition est faite pour les intégrer dans le CDBad 89. Cela leur permettrait dans un premier temps de se structurer et pourquoi pas à plus long terme, de devenir autonomes? La seule contrainte serait de s'appeller CDBad 89/58, comme il existe déjà le Comité 70/90 (Haute Saône/Territoire de Belfort). Si la Nièvre était intégrée, le CDBad 89 aurait plus de poids face au dialogue de gestion de la Ligue.

- La prochaine réunion se tiendra à Auxerre, fin avril.
- Un dossier CNDS est à faire avant le 15 mars 2017.
- Le budget reste à préparer.

La séance est levée à 22h24.